



AVIS

APPROBATION DE LA REVISION GENERALE DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE LA COMMUNE DE LA CRAU

Par délibération n°25/12/050, en date du 18 décembre 2025, le Conseil Métropolitain de Toulon Provence Méditerranée (TPM) a approuvé la Révision Générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de La Crau.

Conformément aux dispositions de l'article R153-21 du Code de l'Urbanisme, cette délibération sera :

- affichée pendant un mois au siège de la Métropole TPM et sur le panneau d'affichage numérique de la Mairie de La Crau.
- publiée durant d'un mois minimum sur les sites internet de la Métropole TPM (<https://metropoletpm.fr/>) et de la Mairie de La Crau.

Le dossier de révision du PLU approuvé sera tenu à la disposition du public à la Métropole TPM (Bâtiment le Galaxie entrée A, 482 Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 83000 Toulon, Service Planification Urbaine, 2^{ème} étage) et en Mairie de La Crau (Boulevard de la République, 83260 La Crau, Service Urbanisme, 2^{ème} étage) aux jours et heures habituels d'ouverture. Il sera également consultable sur les sites internet de la Métropole TPM et de la Mairie de La Crau susmentionnés.

Le Président de Toulon Provence Méditerranée,

Jean-Pierre GIRAN